

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
21 Octobre 2016**

**OBJET** : Action linguistique à visée professionnelle : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et Auteuil Formation Continue

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'attribuer une subvention d'un montant de 58 000,00 € à l'association Auteuil Formation Continue pour le renouvellement de l'action linguistique à visée professionnelle,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention type « action d'insertion » prévue à cet effet.

Cette dépense d'un coût de 58 000,00€ sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget départemental 2016, sur le chapitre 017.

A l'unanimité

**ADOpte**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée**